

TOURNOI2 hcp



28 juin - 29 juin

1er juillet - 2 juillet 2023

ORGANISATION

Ouverture des inscriptions à compter du 1^{er} janvier 2023 au 02.96.85.13.08.

Ce tournoi homologué, est organisé par le Bowling Club de la Rance à TADEN-DINAN dans les Côtes d'Armor et ouvert à tous les licenciés(ées) en règle avec la FFBSQ. Il se jouera en doublette avec handicap. Le handicap sera calculé selon la moyenne du joueur(se), sur la base de 70% de la différence à 220, pris sur le dernier listing paru sur le site officiel de la Fédération, au premier jour de la compétition. Il sera limité à 60 quilles maximum par joueur(se).

NOMBRE D'INSCRITS :

Ce tournoi sera limité aux :

Cinquante (50) premières équipes inscrites, et ne pourra être maintenu qu'à la condition expresse qu'il y ait un nombre suffisant d'équipes engagées.

MODALITES:

Chaque licencié effectuera douze lignes. Les 6 premières se joueront en 2 séries de 3 lignes avec un décalage 3 pistes vers la droite après la première série et les 6 autres de la même façon. L'attribution des pistes se fera par tirage au sort.

Le classement final sera effectué sur le total des 24 lignes de la doublette.

HORAIREs : Reconditionnement des pistes à chaque tour.

Poule Locale : Mercredi 28 juin et jeudi 29 juin à 19h30

* 1 et 2) Poule A : Samedi 1er juillet 2022 à 08h30 et 15h00

* 1 et 2) Poule B : Samedi 1er juillet 2022 à 12h00 et 18h00

* 1 et 2) Poule C : Dimanche 2 juillet 2022 à 08h30 et 15h00

* 1 et 2) Poule D : Dimanche 2 juillet 2022 à 12h00 et 18h00

* **Priorité aux joueurs extérieurs à la région**

REGLEMENT :

Durant toute la durée de la compétition, il sera formellement interdit de consommer des boissons alcoolisées sur les pistes et les approches.

La consommation de boissons non alcoolisées sera autorisée sur l'aire de jeu, à condition que le liquide soit dans un récipient hermétique incassable.

Une tenue correcte sera exigée et le port d'une chemise ou d'un maillot au club d'appartenance sera obligatoire.

Tous les règlements généraux de la FFBSQ seront applicables à ce tournoi.

Le tournoi sera placé sous la direction du responsable de la compétition : **M. Anthony Fabre.**

Tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

ENGAGEMENT :

L'engagement est fixé à 126,00€ par équipe, payable à l'inscription. Règlement par espèces ou chèque.

Pas de paiement par carte bancaire au centre (Chèque libellé à l'ordre du Bowling Club de la Rance)

INSCRIPTION :

Dinan Bowling
Tournoi de juillet
8 rue de la Tramontane
22100 TADEN

Mail : dinanbowling@orange.fr



ATTENTION

Toute inscription prise par mail ne pourra être enregistrée comme définitive qu'à réception du bulletin d'inscription et du règlement correspondant.

BILAN FINANCIER (50 doublettes):

Bilan 50 équipes		Récompenses 50 équipes			
50 équipes x 126€	6300,00 €	1er	300,00 €	7ème	140,00 €
1200 lignes x 3,40€	-4080,00 €	2ème	260,00 €	8ème	120,00 €
Frais organisation	-400,00€	3ème	240,00 €	9ème	100,00 €
Indemnités	1820,00€	4ème	220,00 €	10ème	80,00 €
Si moins de 50 équipes, les	indemnités	5ème	190,00 €		
seront diminuées de 40.00€	par équipes absentes.	6ème	170,00€		